



GALERIE D'ART PRÉVERT

Appel à candidature résidence et exposition

Octobre 2022 - Janvier 2023

La Ville de Mauguio Carnon propose aux artistes plasticiens, sculpteurs, photographes d'exposer leurs œuvres dans la toute nouvelle galerie d'art située à l'espace culturel Prévert, boulevard Estienne d'Orves à Mauguio.

La Galerie d'Art Prévert est un nouveau lieu culturel municipal situé au sein de l'Espace Culturel Prévert. En 2019, l'îlot Prévert, anciennes écoles historiques de la commune, a été réhabilité pour accueillir l'espace culturel et sa galerie mais également une Maison des Associations. La Galerie occupe le premier étage du bâtiment. D'une superficie de 100 m², elle présente des poutres en bois apparentes et permet l'accès à une terrasse de 55 m² environ. Idéalement située en cœur de ville, facilement accessible, elle entend être un lieu d'expositions mais aussi de création, ouvert à tous les publics.

Modalités de la sélection

Les artistes peuvent se porter candidat de manière individuelle ou collective. Pour pouvoir faire acte de candidature ils devront déposer un dossier afin qu'une commission composée de techniciens et d'élus de la municipalité réalise la sélection.

Parmi les critères de sélection seront principalement pris en compte :

- L'insertion du projet dans le lieu d'exposition et dans le territoire
- L'originalité du projet
- La diversité d'expression artistique
- La proposition d'actions de médiation à destination de divers publics

Conditions de mise à disposition

L'artiste devra exposer ses dernières créations. Elles devront être présentées dans le dossier de sélection.

L'artiste devra également proposer des actions de médiation à destination de différents types de publics (scolaires, spécifiques, associations...). La forme de ces actions (visite commentée, atelier, accueil, échanges...) sera à définir entre les deux parties.

La ville souhaitant lier la vie culturelle et artistique avec la vie commerçante locale, il sera demandé à l'artiste d'exposer certaines de ses œuvres chez certains commerçants ou

professionnels de santé souhaitant s'associer à la diffusion de l'art dans la vie quotidienne. Des actions ponctuelles de valorisation seront ainsi mises en œuvre, participant à la promotion de l'exposition.

La Ville de Mauguio Carnon prend à sa charge :

- la rédaction de la convention d'exposition
- l'assurance clou à clou des œuvres exposées
- l'aide au montage et à l'accrochage avec un agent du service
- la mise en lumière des œuvres
- l'aide au décrochage
- la prise en charge d'un vernissage, ou d'une rencontre avec le public
- la communication autour de l'exposition (affiche, flyer, site web, réseaux sociaux...).
- la surveillance aux heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30, certains samedis).

Cimaises et tiges métalliques seront mises à disposition pour l'accrochage des œuvres. Les suspensions au plafond ne sont pas possibles pour des raisons techniques. Les œuvres peuvent aussi être déposées sur des supports type socles.

Seuls les artistes professionnels sont invités à candidater.

En terme financier, la Ville s'engage à verser à l'artiste une somme à hauteur de **4000 €** couvrant l'intégralité des frais d'exposition, d'actions de médiation.

L'artiste s'engage à faire don d'une œuvre exposée à la commune.

Période de réalisation du projet

La période de résidence sera du 17 octobre au 03 décembre 2022, suivi d'une période d'exposition du 05 décembre au 21 janvier 2023. La galerie sera mise à la disposition de l'artiste une semaine avant et une semaine après pour installation/ désinstallation.

Contenu du dossier de candidature :

- Une note explicative sur le projet que le ou les artistes souhaitent présenter.
- Une biographie ou dossier sur le parcours artistique du ou des candidats.
- Une sélection de 10 à 15 reproductions des œuvres qui seront présentées. Préciser en légende pour chacune : le nom de l'artiste, le titre de l'œuvre, la technique employée et le format. Eventuellement un lien vers le site où l'artiste présente son travail.
- Des propositions d'actions de médiation.

Les dossiers non conformes ne pourront pas être présentés en sélection.

Envoi des dossiers :

Les dossiers doivent être envoyés par mail à culture@mauguio-carnon.com ou par courrier postal à l'adresse suivante : Espace Culturel, 9 place Jules Ferry 34130 Mauguio.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 5 septembre 2022.

Les candidats dont le dossier n'aura pas été retenu pourront récupérer celui-ci à l'Espace Culturel Prévert de la Ville de Mauguio Carnon d'aout à septembre 2022. Passé ce délai les dossiers ne seront pas conservés.

Ces délais et les périodes peuvent être adaptés selon l'évolution du contexte sanitaire.



Contact

Service culture, traditions, patrimoine
Ville de Mauguio Carnon

Mme Folacci culture@mauguio-carnon.com

☎ 04 67 29 65 35